
**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE DU COMITÉ PLÉNIER
DU CONSEIL DE LA VILLE DE WESTMOUNT TENUE À L'HÔTEL DE VILLE LE
18 JUIN 2018 A 16 H 24, À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :**

| | |
|----------------------|--|
| Président | David Laidley |
| Mairesse | Christina Smith |
| Conseillers | Anitra Bostock Marina Brzeski Philip A. Cutler Mary Gallery Cynthia Lulham Kathleen Kez Conrad Peart |
| Absent | Jeff J. Shamie |
| Administration | Benoit Hurtubise, Directeur Général Sandra Avakian, Directrice générale adjointe (DGA) Nicole Dobbie, Directrice adjointe des services juridiques et greffière adjointe |
| Secrétaire de séance | Andrew Brownstein |

NOTE AU LECTEUR :

Les commentaires et opinions et tout point de vue consensuel exprimés aux présentes sont ceux des participants, en leur capacité individuelle. De ce fait, ils ne lient pas la Ville ou son administration.

La Ville et son administration ne sont liées que par les décisions que le Conseil municipal autorise dans le cadre d'une assemblée publique au moyen d'une résolution ou d'un règlement.

ORDRE DU JOUR DU COMITÉ PLÉNIER DU CONSEIL

Adoption de l'ordre du jour de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 18 juin 2018

Il est convenu que l'ordre du jour de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 18 juin 2018 soit adopté.

POINTS À DISCUTER ET MESURES À PRENDRE

PROGRAMME DE COMPOSTAGE POUR LES IMMEUBLES À LOGEMENTS MULTIPLES

M. Robert Talarico, directeur du service des Travaux publics, et M^{me} Elisa Gaetano, directrice adjointe du service de l'ingénierie, se joignent à la réunion à 16 h 24.

La Ville élargira son programme de compostage aux immeubles à logements multiples de neuf unités ou plus, situés en majorité au sud de la rue Sherbrooke. L'initiative s'échelonnera sur trois phases, la première débutant le 3 juillet et ciblant 27 immeubles d'appartements, pour un total de 835 unités résidentielles. La Ville fournira à chaque appartement un conteneur de 7 litres pour la cuisine et une boîte de 20 sacs compostables, de même qu'une brochure d'information préparée par M. Sebastien Samuel, chef de division – Communications, et M^{me} Marina Peter, coordonnatrice environnementale – Travaux publics. La Ville fournira à chaque immeuble d'appartements un nombre approprié de bacs de 240 litres, auxquels s'ajouteront d'autres bacs, au besoin, à la demande des gestionnaires des immeubles. La deuxième phase, dont le début est prévu pour le 15 janvier 2019, cible 57 immeubles d'appartements, pour un total de 830 unités résidentielles; quant à la troisième phase, dont le début est prévu pour le 1^{er} octobre 2019, elle cible huit immeubles d'appartements, pour un total de 1 930 unités résidentielles.

- **Il est convenu** que, dans le cadre de la phase 1, les brochures d'information seront distribuées à l'ensemble des résidents de la Ville afin de rappeler à tous l'importance du recyclage des matières organiques et l'engagement de la Ville à ce que tous ses résidents y participent, ce qui, idéalement, incitera à le faire ceux qui profitent déjà, sans toutefois y contribuer, de la collecte des matières organiques à leur résidence.
- **Il est convenu** que la Ville publiera dans le *Westmount Independent* un article détaillant l'élargissement de son programme de recyclage des matières organiques aux immeubles à logements multiples de neuf unités ou plus et faisant ressortir les avantages du compostage.

Afin d'encourager au compostage les résidents des immeubles d'appartements qui font l'objet de cette initiative, les membres du Comité plénier du Conseil recommandent d'éliminer la deuxième collecte hebdomadaire des ordures, qui est unique à ces immeubles d'appartements. Cette mesure encouragera également le compostage parmi les voisins, qui profitent souvent de la deuxième collecte des ordures des immeubles d'habitation en ajoutant leurs propres ordures aux bacs des immeubles.

Les membres du Comité plénier du Conseil discutent des approches adoptées par d'autres villes pour réduire les déchets domestiques des résidents. Par exemple, à Beaconsfield, les poubelles des résidents sont pesées au moment de l'enlèvement des ordures, et lorsqu'une certaine quantité de déchets domestiques a été enlevée d'une résidence donnée au cours de l'année, le poids excédentaire est facturé au résident. À San Francisco, les résidents se voient infliger une amende lorsque leurs matières organiques, leurs déchets domestiques ou leurs matières recyclables sont jetés dans le mauvais bac.

- **Il est convenu** que, en prévision de l'expiration du contrat de la Ville pour l'enlèvement des déchets domestiques, qui vient à échéance en 2019, l'administration communiquera avec la Ville de Beaconsfield pour obtenir des renseignements sur l'efficacité de son initiative susmentionnée de réduction des déchets domestiques des résidents. La Ville déterminera ensuite si le même

modèle doit être appliqué à Westmount et intégré au prochain contrat d'enlèvement des déchets domestiques.

Le directeur Talarico quitte la réunion à 16 h 42.

PROJETS DU SERVICE DE L'INGÉNIERIE — MISE À JOUR

À ce moment-ci de l'année, la majorité des municipalités de l'Île ont octroyé les contrats visant les deux tiers ou les trois quarts de leurs projets d'immobilisations de 2018; il est recommandé que le contrat visant le dernier des projets d'immobilisations de 2018 soit octroyé à la réunion ordinaire du 3 juillet, et tous les projets respectent les budgets prévus. Les membres du Comité plénier du Conseil ont félicité les membres du service de l'Ingénierie pour leur travail acharné à cet égard, en soulignant les avantages d'agir de façon aussi efficace, par exemple à prix plus avantageux, et de prendre le temps de fournir aux résidents de l'information sur les projets avant le début des travaux.

Tout au long du processus, le service de l'Ingénierie détermine les projets qui seront entrepris en 2019 et au cours des quatre années suivantes.

Les membres du Comité plénier du Conseil recommandent d'accorder la priorité, dans la mesure du possible, à la reconstruction de la partie est de la route sur l'avenue Sunnyside et des trottoirs sur le chemin Belvédère.

Les subventions ne peuvent être obtenues pour le remplacement de la partie publique des entrées de service en plomb que lorsqu'elles sont remplacées dans le cadre du même projet à titre de remise en état subventionnée ou de projet de remplacement des conduites principales. Le remplacement des entrées de service en plomb pendant les travaux de reconstruction des trottoirs n'est pas subventionné.

Les membres du Comité plénier du Conseil recommandent la construction de passages piétonniers surélevés, le cas échéant, dans le cadre de toute reconstruction future des routes. Les passages piétonniers surélevés permettent d'établir visiblement le droit de passage des piétons, et leur traversée est plus facile pour les personnes à mobilité réduite. Pour ce qui est de l'accès au stationnement privé des résidences, les membres du Comité plénier du Conseil recommandent d'effectuer des coupes plus nettes et plus courtes sur les trottoirs tout en laissant le reste du trottoir à plat, lorsque les trottoirs sont suffisamment larges pour le faire, afin d'éviter cette ondulation des trottoirs qui rend difficile la circulation des personnes à mobilité réduite.

Les membres du Comité plénier du Conseil demandent qu'un sommaire de l'état des projets du service de l'Ingénierie soit présenté au moyen d'un diagramme de Gantt. L'administration explique que, malheureusement, la Ville n'a pas encore le logiciel nécessaire pour créer cette présentation.

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

PRÉSENTATION PAR LA STM — PLAN PROPOSÉ DE DÉVIATION DE LA CIRCULATION RELATIVEMENT AU PROJET ATWATER

MM. Mario Lévesque, directeur de projet, Rami Massaad, ingénieur en chef, Simon Brossard, surintendant, Construction, et Nikolas Dzeletovic, ingénieur de projet, se joignent à la réunion à 17 h 12.

Au métro Atwater, la membrane surplombant la station de métro doit être remise en état, en raison de signes d'infiltration d'eau. Les représentants de la STM rapportent que la première réunion d'information offerte par la STM à l'intention des résidents aura lieu au CUSM plus tard ce soir.

Dans le cadre du projet, la STM installera deux ascenseurs pour desservir la station.

Les travaux extérieurs seront exécutés dans le cadre de deux périodes de construction : les parties ouest et est du projet seront réalisées de mars à novembre 2019 et de mars à novembre 2020, respectivement.

Étant donné que les travaux comportent l'excavation de trois (3) mètres du sol entre la surface de la route et la membrane actuelle, il sera nécessaire de fermer à la circulation routière le boulevard de Maisonneuve entre l'avenue Atwater et l'avenue Wood. Toutefois, la circulation des piétons et des cyclistes sera maintenue pendant toute la durée du projet, malgré le fait qu'il faudra déplacer la passerelle et la piste cyclable. L'accès aux véhicules d'urgence sera également maintenu pendant toute la durée du projet.

La STM a comparé plusieurs options de déviation de la circulation automobile en ce qui a trait à la durée moyenne nécessaire du trajet sur le boulevard de Maisonneuve à partir de la rue Chomedey jusqu'à l'avenue Wood dans des conditions normales de circulation. À la suite de cette comparaison, la STM a déterminé que les automobilistes qui se déplacent vers le nord sur l'avenue Atwater et qui ont l'intention de tourner à gauche sur le boulevard de Maisonneuve seront dirigés vers la rue Sherbrooke pour tourner à gauche.

Il est prévu que les travaux seront exécutés pendant les heures normales de construction, jusqu'à 18 h. La STM étudiera la possibilité de prolonger les heures de travail jusqu'à 19 h si cette option permet de réduire la durée de la période de construction et si elle ne contrevient pas aux lois du travail applicables.

La directrice Gaetano, ainsi que MM. Lévesque, Massaad, Brossard et Dzeletovic, quittent la réunion à 17 h 30.

La réunion est ajournée à 17 h 30, heure à laquelle le Conseil tient une séance ordinaire, suivie d'audiences sur les travaux de démolition à 17 h 35. La réunion reprend à 18 h 09.

ORDRE DU JOUR DU COMITÉ PLÉNIER DU CONSEIL (suite)

Adoption de l'ordre du jour de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 18 juin 2018 (suite)

Il est convenu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour de la réunion du Comité plénier du Conseil du 18 juin 2018, sous la rubrique Affaires nouvelles :

- Budget (conseiller Peart)
- Mise à jour de la mairesse (maresse Smith)

Confirmation du procès-verbal de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 4 juin 2018

Le procès-verbal de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 4 juin 2018 est adopté, avec des corrections.

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion tenue le 4 juin 2018

La Ville a procédé à l'arrosage du sable de ses parcs canins lorsque le temps est sec et vérifie actuellement si le dégagement de poussière de sable est moindre dans l'atmosphère environnante. La Ville étudie les coûts liés à l'installation d'un système de gicleurs alimentés par la même source que celle qui sert à remplir les abreuvoirs pour chiens, si les résultats de l'arrosage sont concluants. Toutefois, cette méthode de réduction de la poussière nécessite une quantité importante d'eau et, par conséquent, toutes les autres méthodes possibles seront examinées avant l'installation d'un système de gicleurs. La Ville a investi quelque 300 000 \$ dans ses parcs canins au cours des trois dernières années.

- **Il est convenu** que, sous réserve de la détermination, par les Services juridiques, de la responsabilité de la Ville relativement au rapport du Groupe Solroc à la suite de tests réalisés sur le sable recouvrant les parcs canins, ledit rapport sera publié dans le site Web de la Ville avec une introduction explicative rédigée par l'administration.

POINTS À DISCUTER ET MESURES À PRENDRE (suite)

SERRES, PHASE II — FONDATIONS – MISE À JOUR

La phase II du projet des serres vise les serres de culture. Après avoir évalué l'état des fondations des serres de culture, il a été déterminé qu'aucune construction ne peut être réalisée sur ces fondations.

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

LÉGALISATION DE LA MARIJUANA — MISE À JOUR

- **Il est convenu** en principe que, à la séance ordinaire du 3 juillet, le Conseil adoptera un avis de motion portant sur la modification du règlement 69, « Règlement concernant les parcs », dans lequel il sera interdit de fumer dans tous les parcs, ce qui comprend le square Greene et le square Prince Albert, selon la liste présentée à l'annexe A du règlement 69. En outre, bien que la définition de « parcs » figurant dans le règlement 60, c'est-à-dire : « Tout espace vert, aire de jeux, parc canin, square, aire de stationnement ou emplacement appartenant à la municipalité énuméré à l'Annexe 'A' de ce règlement pour en faire partie intégrante », semble s'appliquer également aux belvédères de Summit Circle et de l'avenue Roslyn, ces deux belvédères seront néanmoins ajoutés, pour plus de certitude, à la liste des parcs figurant à l'annexe A.
- **Il est convenu** qu'à une prochaine réunion, les membres du Comité plénier du Conseil discuteront de la question de savoir si la vente de marijuana sera autorisée à Westmount et, le cas échéant, l'emplacement de cette vente.

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

ENVIRONNEMENT MONTRÉAL – PARK(ing) DAY

La journée PARK(ing) est un événement international annuel qui aura lieu en 2018 dans 162 villes de 35 pays et au cours duquel des places de stationnement sont converties en places publiques temporaires afin d'encourager les résidents à penser aux nombreuses façons dont ces places pourraient être utilisées par le public.

L'Association des piétons et cyclistes de Westmount, la Société horticole, la Bibliothèque et l'organisme Healthy Cities participeront à l'événement si la Ville y participe. L'événement aura lieu dans le Victoria Village le 26 septembre.

Les membres du Comité plénier du Conseil discutent de la possibilité de tenir l'événement sur le terrain de stationnement de la Bibliothèque ou, sinon, sur l'avenue Greene, qui sera fermée à la circulation pendant la durée de l'événement.

- **Il est convenu** que la conseillère Brzeski et la conseillère Gallery discuteront avec l'administration de la question de savoir si la Ville participera au PARK(ing) Day cette année et, dans l'affirmative, de l'envergure de sa participation, et elles transmettront d'ici la fin de juillet les recommandations de l'administration aux autres membres du Conseil à des fins de discussion.

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

CRÉATION ET RÉVISION DES COMITÉS — MISE À JOUR

- **Il est convenu** que le directeur général adjoint et le directeur général consulteront M^{me} Julie-Anne Cardella, directrice de la Bibliothèque, et élaboreront un plan recommandé pour l'organisation structurelle de la planification d'événements communautaires.

POINT PERMANENT : MTQ — TURCOT

Pour faire suite à l'article de M. Martin Patriquin dans *The Montreal Gazette*, la réponse de la mairesse en regard de cet article a été publiée par le journal le lendemain, et elle sera également publiée, en anglais et en français, sur le site Web de la Ville.

DIVERS : DEMANDE D'UTILISATION DE LA GARE FERROVIAIRE DE WESTMOUNT

- **Il est convenu** que, à une prochaine réunion, avant d'examiner cette demande, les membres du Comité plénier du Conseil auront une discussion plus large sur la réhabilitation de l'ancienne gare ferroviaire.

AFFAIRES NOUVELLES : BUDGET

- **Il est convenu** que, à la réunion du Comité plénier du Conseil du 3 juillet, M^{me} Julie Mandeville, directrice du service des Finances, présentera un rapport, en date du 31 mai 2018, sur l'état du budget de 2018.

AFFAIRES NOUVELLES : MISE À JOUR PAR LA MAIRESSE

À la rencontre du 30 mai avec les parents des participants aux programmes de hockey de Westmount, la Ville a expliqué que, en raison de la pénurie de hockeyeurs à Westmount, et afin de rester dans la ligne, les équipes devront fusionner avec celles d'un arrondissement voisin de la même division.

Les membres du Comité plénier du Conseil discutent des façons possibles de promouvoir les programmes de hockey, comme la tenue d'une journée portes ouvertes sur les sports et loisirs.

- **Il est convenu** que la Ville cherchera à amener les nouveaux résidents à participer davantage à la vie communautaire en leur faisant connaître ses programmes de sports et de loisirs, en particulier les programmes de hockey.

ABSENCES

Les membres du conseil sont priés de remettre leurs fiches d'absence au greffier adjoint.

La réunion est ajournée à 18 h 16.

Christina Smith
Mairesse

M^e Nicole Dobbie
Directrice générale adjointe des
services juridiques et greffière adjointe